



Redressement judiciaire et remboursement

Par **548924**, le **10/07/2019** à **21:23**

Bonsoir,

J'ai eu la bêtise de payer une somme à une agence censée me trouver un travail et un logement pour travailler l'été en Angleterre. L'entreprise semblait sérieuse, et j'ai bêtement fait confiance.

J'ai demandé à me rétracter parce que ce qui m'était proposé ne convenait finalement pas à ce qui était convenu au départ, et il y avait écrit dans le contrat qu'un remboursement serait effectué si aucune offre n'était acceptée. Ce qui était donc le cas ici. L'entreprise a alors prétexté que le contrat avait été déjà conclu, en me "confirmant" ça en m'appelant dans la minute suivant mon mail demandant ma rétractation, et la personne que j'ai eue au téléphone a prétendu qu'elle n'avait reçu aucun mail... Après quelques négociations, et après qu'elle ait vu mon mail (ou cessé de l'ignorer, je ne sais pas) on a finalement accepté de me rembourser, ou du moins, de rembourser une partie de la somme.

N'ayant pas eu de nouvelles de mon remboursement, j'ai de nouveau appelé l'agence, et j'ai appris qu'elle était en redressement judiciaire. On m'a rassurée en me disant que je serai remboursée intégralement, et que l'Etat était garant pour le remboursement. Que le seul soucis est que ça prendrait du temps.

Mais voilà, je me pose plusieurs questions. Comme l'entreprise à un peu manqué d'honnêteté et est dans une situation délicate, j'ai de gros doutes sur la veracité de ce qu'on m'a dit et j'ai peur qu'on soit en train d'essayer de m'avoir. J'aimerais savoir si je serai réellement remboursée, et s'il y a une démarche à faire de mon côté. Est-ce qu'il y a des preuves que je dois avoir, ou une procédure que je dois lancer pour être effectivement remboursée? Je me demande aussi ce qui se passera si jamais l'entreprise finit en liquidation judiciaire? Serais-je alors remboursée? Aussi, y-a-t-il des délais pour que je puisse intervenir et demander mon remboursement?

Je vous remercie d'avance pour votre aide,

Cordialement

Par **Visiteur**, le **11/07/2019** à **09:24**

[quote]

Bonjour

et que l'Etat était garant pour le remboursement

[/quote]

Cela ressemble fort à un gros mensonge

Par **548924**, le **11/07/2019** à **10:36**

Merci de m'avoir répondu

C'est ce que je craignais, je n'avais jamais rien entendu de pareil - j'ai essayé de faire quelques recherches et je n'ai rien trouvé à ce sujet non plus. Je ne sais pas quoi penser